

CCAS du Mercredi 20 Mai 2026 à 19h :

Désignation de la secrétaire de séance : Clarisse Egloff.

Présents : Mmes Catherine Raffin, Clarisse Egloff, Danielle Roques, Marie-Laure Debourg, Simone Soly, Marie-Françoise Favre, Monique Pachoux, Evelyne Denis, M. Daniel Gaudon.

Absents :

Excusées : Tiphaine Bonnier a donné pouvoir à Daniel Gaudon, Emilie Perrin a donné pouvoir à Simone Soly.

Photo de groupe du CCAS.

Approbation du dernier compte rendu : approuvé à l'unanimité.

Une question sur les nuisances devant la résidence est posée : a priori ces nuisances ont cessé, les gendarmes font des rondes, « descendent de voiture ».

CCAS :

- Création d'un comité social territorial (CST) commun entre le CCAS de Vindry sur Turdine et la commune de Vindry sur Turdine :

Ce CST existe au sein de la COR avec les agents de la COR. Comme Vindry a plus de 50 agents, la commune doit créer son propre CST pour ses agents, et ceux du CCAS. Toutes les modifications dans le tableau des emplois sont soumises à l'avis du CST.

Ce CST sera opérationnel au 1er janvier 2027. Approuvé à l'unanimité.

- Composition et fonctionnement du futur Comité Social Territorial :

Il va y avoir des élections professionnelles pour constituer ce CST. 3 représentants des agents, 3 représentants de la commune, + maire. Approuvé à l'unanimité.

- Désignation des représentants (élu et agent) au CNAS : Centre National d'Action Sociale :

Le CNAS concerne les avantages accordés aux agents (comme un comité d'entreprise). L'important est de faire le relai d'informations pour les agents. Catherine Raffin représente les élus, Jean Christophe Mathy-Poisot représente les agents. Le CCAS adhère depuis plus de 6 ans au CNAS. (Accessibilité au logement, prime de rentrée, accès aux loisirs etc.). Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

- Election du représentant à l'UDCCAS : Union Départementale des CCAS : elle propose des formations pour les agents et les élus, ainsi qu'une aide juridique. Daniel Gaudon est élu à l'unanimité.
- VIA : une page pour la présentation du CCAS et de son rôle est prévue dans le prochain numéro du VIA.
- Discussion autour des colis / bons d'achat / repas pour la fin d'année. Rappel de l'uniformisation des âges (75ans). Le problème des travaux de la salle des fêtes de St Loup est posé : est-ce l'occasion de ne faire qu'un seul repas, avec une animation de meilleure qualité ? -> la décision sera à prendre fin Juin pour choisir la prestation, le traiteur... Il n'y a plus de traiteur à Vindry sur Turdine donc il va falloir chercher un traiteur : Terre d'Italie, Mazuy, Le Beau Séjour (Chirat), Les Sauvages...

Résidence Autonomie

- Contrat de séjour : remise à jour des textes réglementaires.

Une remarque : les animaux sont acceptés (depuis 2022) si le résident est en capacité de s'en occuper et si il y a quelqu'un pour récupérer l'animal en cas de problème. Rappel des conditions d'admission : GIR 6 à 4 pour l'arrivée dans la résidence. Dans l'évolution, le résident peut devenir GIR 3 à 1 avec un étayage de l'entraide, ADMR etc. Pour l'admission, il y a une priorité donnée aux personnes ayant un lien avec la commune. Approuvé à l'unanimité.

- Repas d'été et fixation du prix :

Le repas est payant (contrairement au repas de Noël) : 15€ pour le résident et 20€ pour l'invité. Le vin est offert. Le repas est fait par SER, et est servi au restaurant scolaire, en dehors des périodes scolaires. Le menu est choisi : Salade périgourdine, émincé de veau, tagliatelles, poêlée de légumes, plateau de fromage, vacherin. Le repas est prévu le 7 Juillet. L'animation sera assurée par Daniel Fackeur (société PRO Note) apprécié par les résidents. Le repas est offert aux bénévoles qui interviennent toute l'année à la résidence (M. Marduel, Mme Soly). Approuvé à l'unanimité.

- Renouvellement de la convention médiateur de la consommation :

On a l'obligation de mettre à disposition des résidents un médiateur en cas de conflit entre le résident et le CCAS (prix des repas, montant des loyers etc). Approuvé à l'unanimité.

- Questions diverses :

- L'état réfléchit à changer le nom des EHPAD en « France Autonomie ».
- Le stagiaire en DUT données informatiques a mené un travail sur le registre de nos résidents et a fait un dossier pour chacun. Stage de 7 semaines. Il a obtenu 17/20. Un autre stagiaire a préparé un logiciel sur le registre canicule, il finira en Juillet.

Séance levée à 20h34.

Prochain CA le Mercredi 30 Septembre 19h.

Secrétaire de séance

Clarisse EGLOFF



La Présidente

Catherine RAFFIN

